

DEPARTEMENT de l'YONNE

Arrondissement de SENS

MAIRIE  
DE  
**THORIGNY-sur-OREUSE**

89260

Téléphone : 03.86.88.45.44

Télécopie : 03.86.88.42.42

Compte-rendu de la réunion  
du Conseil Municipal  
du 11 octobre 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 11 octobre 2017 à la Mairie de Thorigny sur Oreuse, à 20h05, sous la présidence de M. Pierrick BARDEAU, Maire.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice à l'exception de M Jean -Paul KOLECESKA. Mme Sabrina MAHTAL (excusée, pouvoir de vote à M. Dino GONCALVES). Jean -Pierre CONDAMINET (excusé, pouvoir de vote à M. Lucien AYMONTIN).

MM. François CERCLAIEYS (excusé, pouvoir de vote à Mme Chrystelle CERCLAYES) et Christophe CHAUVOT (excusé, pouvoir de vote à M. Claude CHAUVOT), retardés par une réunion, arrivent à 20h45.

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARDEAU.

La Secrétaire de séance donne lecture du procès -verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Maire - demande si la parole sera donnée au public :

Accord à l'unanimité

- propose de rajouter 3 points à l'ordre du jour, à savoir : MNT (cotisations 2018), ATD (proposition assistance maîtrise d'ouvrage boulangerie) et le changement de nom de la « Salle des Associations » : Accord à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR :**

**Décision modificative N°1 :** à l'unanimité, le Conseil Municipal procède aux modifications suivantes au BP Assainissement :

Article D 671 :+ 500,00€

Article D 61523 : -500,00€

**Affaire GUERIN :** poursuites du recouvrement des frais engagés : à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la poursuite des frais engagés pour le sécurité et la salubrité de la maison de M. GUERIN Gérard sise 6 rue Chiffлот à Thorigny soit la somme de 3 171,80€.

**Indemnité de Conseil de la Trésorière Municipale pour l'année 2016 :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde l'indemnité de conseil due à la Trésorière Municipale pour l'année 2016 au taux de 100%.

**Achat terrains M.DEVRIEZE :** Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire sur les conditions de vente des parcelles YD8 ,21 et 78 sises près de la Mare Neuve à Vallières (1.20€/m2 non négociable pour 54a32ca), le Conseil Municipal, par 8 voix contre et 7 abstentions, refuse l'achat des parcelles précitées.

**Remplacement Mme Thiesson au sein de la CCYN et du PETR :** Le Conseil Municipal,

- par 10 voix pour M. Jean – Michel CHARLOT et 5 voix pour M. Lucien AYMONIN désigne M. Jean – Michel CHARLOT pour remplacer Mme Thiesson au sein du Conseil Communautaire de la CCYN.

- à l'unanimité, désigne M. Pierrick BARDEAU pour remplacer Mme Thiesson au sein du PETR Nord de l'Yonne.

**Désignation d'un membre suppléant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées** : La Commune est représentée de droit par M. le Maire et il convient de désigner, au sein du Conseil Municipal, un membre suppléant.

A l'unanimité, le Conseil désigne Mme Catherine BARDEAU en qualité de membre suppléant représentant la Commune au sein de la CLECT.

**SDEY : convention travaux rénovation éclairage public à Barrault , Vallières et Thorigny** : Le Conseil Municipal , à l'unanimité : - accepte les travaux à effectuer sur Barrault et Vallières pour un montant estimé à 15 858,36€@ HT lequel montant sera pris en charge par le budget 2017,

- dit que les travaux prévus, également, à Thorigny seront budgétisés en 2018,

- autorise M. le Maire à signer la convention.

**Coupes de bois St Martin sur Oreuse** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'inscription à l'assiette de coupes de bois par l'ONF dans la forêt de St Martin sur Oreuse pour 2018 sur ~~parcelles~~ <sup>lots 7</sup> représentant une superficie de 2ha 45.

A ce propos, M .Christophe CHAUVOT fait part de la proposition de M.DIGARD de l'ONF de lui faire connaître les besoins de particuliers pour lesquels il trouvera des coupes.

**Mutuelle Nationale Territoriale: cotisation contrat maintien de salaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018** : le taux de cotisation de 2,93% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 lequel sera réparti ainsi qu'il suit : 0.83% à la charge de la Commune et 2.10% à la charge des salariés.

**Agence Technique Territoriale : proposition d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement du Fruitier** : M. le Maire fait part de la proposition de l'Agence Technique Territoriale d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement du « Fruitier » se montant à 1 848€ TTC. Le Conseil Municipal, par 2 voix pour, 11 voix contre et 2 abstentions REFUSE la proposition de l'Agence Technique Territoriale.

**Changement de nom de la « Salle des Associations »** : Sur proposition de M. le Maire, en accord avec la famille de M. Jean –Marc PHILIPPE, garde-champêtre de nos villages, décédé au printemps dernier, le Conseil Municipal accepte unanimement cette proposition d'hommage à M .PHILIPPE.

#### **INTERVENTIONS DES CONSEILLERS :**

**M.CORNE** : demande si le mur du cimetière de Fleurigny sera fini pour la Toussaint ? M. le Maire lui répond que non car, actuellement, il y a une pénurie de ciment sur le marché.

**M. CHARLOT** : signale à propos du Monument aux Morts de Vallières que la rénovation a été effectuée par la Commune.

**Mme FRIED** : dit que les travaux sur le Monument aux Morts de St Martin sur Oreuse sont pratiquement terminés.

**M.GONCALVES** : demande ce qu'il en est de la pose d'un avion à Moulin Rateau ?

M. le Maire lui répond que le projet est en phase finale.

Il rappelle aussi que sur le Monument aux Morts de Thorigny il y a des erreurs de « guerre qui n'est pas la leur » attribuée à certains soldats.

Monsieur le Maire assure que les modifications seront faites.

**M.CHAUVOT Claude** : demande qu'un miroir soit posé au bout de la Rue de la Chaume à Fleurigny pour raison de sécurité particulièrement pour les tracteurs.

Avant de passer la parole au public, l'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 21h05.

### INTERVENTIONS DU PUBLIC :

M.Gervais :- revient sur la réparation de la cloche et de l'horloge : M. le Maire lui répond qu'avec le changement d'assurances c'est au programme.

- signale que la porte gauche du portail du cimetière est descellée : M.PUGLIESE, Adjoint technique, présent dans la salle, lui répond qu'elle a été réparée il y a 2 semaines.

-- revient, avec M. MOREAU Gilles, sur les feux de jardin que la Loi interdit mais qui n'est pas respectée...Que faire ? M. le Maire leur répond d'appeler la Gendarmerie qui, malheureusement, ne peut pas toujours intervenir faute d'effectifs.

Mme Larhantec :- signale que les téléphones portables ne fonctionnent pas ou presque à St Martin. M. le Maire lui répond qu'il y a un problème de réseau à St Martin...

Le Maire,



Pierrick BARDEAU

Handwritten signatures in black and blue ink, including several illegible signatures and a signature that appears to be 'Maire'.